



Avis n° 23-5933

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur [https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:"23-5933"](https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:)

Département(s) de publication : **62**

Annonce No **23-5933**

[I.II.III.IV.VI.](#)

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

ville du Touquet-Paris-Plage, Hôtel de Ville - Boulevard Daloz, Point(s) de contact : Monsieur le Maire, 62520, Le Touquet-Paris-Plage, F, Téléphone : (+33) 3 21 06 72 72, Courriel : achatspublics@ville-letouquet.fr, Code NUTS : FR

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://lestouquettois.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://ville-letouquet.safetender.com>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://ville-letouquet.safetender.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://ville-letouquet.safetender.com>

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre type : collectivité territoriale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre d'un marché global de performance de voirie

Numéro de référence : 23s0002

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 79311000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services



II.1.4) Description succincte : La consultation a pour objet la désignation d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'un marché global de performance pour la rénovation, la modernisation, la mise aux normes d'accessibilité, l'entretien, la maintenance de la voirie, de l'éclairage public, de l'enfouissement des réseaux aériens, du mobilier urbain et de la signalisation horizontale et verticale de la Ville de Le Touquet-Paris-Plage. Cette réfection globale pourra être accompagnée de prestations de maintenance et d'entretien pérennes pour assurer la qualité des équipements, prestations dont le paiement sera subordonné aux performances de disponibilité, de qualité et d'économie dans leur utilisation. La réfection globale aura donc pour objet, notamment, une mise à niveau accélérée et structurelle de la voirie, l'embellissement et l'harmonisation du mobilier urbain, la sécurisation de la distribution de l'électricité et des communications de toute nature.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 79311000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Le marché comporte une tranche ferme décomposée en 4 phases et 2 tranches optionnelles. Tranche ferme (phase 1 : état des lieux technique et juridique ; phase 2 : études préalables et élaboration du programme fonctionnel ; phase 3 : préparation et passation du Marché Global de Performance ; phase 4 : assistance à l'exécution du marché global de Performance lors de sa conception et de sa réalisation. Tranches optionnelles (tranche optionnelle 1 : passation de la procédure en cas d'infirmité ; tranche optionnelle 2 : assistance de la Ville en cas de contentieux). Le marché global de performance devra être notifié dans des délais permettant un commencement des travaux au cours du 2^e trimestre 2024 au plus tard. Ceci constitue une obligation impérative de résultat à respecter par le titulaire. Le délai d'exécution d'une tranche optionnelle part de la date de notification de la décision de son affermissement qui devra être prise dans un délai de 24 mois maximum à compter de la notification du marché. Le maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas déclencher la ou les tranches optionnelles. Aucune indemnité de dédit ou d'attente ne sera versée au titulaire du marché en cas de retard ou de non affermissement des tranches optionnelles.

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. valeur technique / Pondération : 80

Prix :

1. Prix / Pondération : 20

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 290 000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 81

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non



II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

27 février 2023 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :



français

- IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :
L'offre doit être valable jusqu'au :
ou
Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)
- IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres
Date : 28 février 2023 - 14:00
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La consultation fait l'objet d'une procédure dématérialisée et la remise des offres devra impérativement seffectuer par voie dématérialisée. Cette procédure permet aux candidats de télécharger gratuitement le dossier de consultation par voie électronique via la plate-forme : <https://ville-letouquet.safetender.com> et les candidats ont l'obligation de déposer leur candidature et leur offre en ligne par voie électronique à cette même adresse. Tout envoi en format papier sera considéré comme irrégulier et sera rejeté. En cas de survenance d'un problème technique ou lié à l'utilisation de la plate-forme, le candidat pourra obtenir une assistance d'urgence au moyen d'une hotline : 08.25.00.13.26. Plusieurs documents et informations sont disponibles à la rubrique Aide de la plate-forme que les candidats sont invités à consulter. Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard six jours avant la date de remise des offres, une demande écrite via le profil acheteur du pouvoir adjudicateur à l'adresse suivante : <https://ville-letouquet.safetender.com>. Une réponse sera alors adressée au plus tard quatre jours avant la date limite de réception des offres à tous les candidats ayant reçu le dossier de consultation

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif, 5 rue Geoffroy saint hilare, 59014, Lille, F, Courriel : greffe.ta-lille@juradm.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

23 janvier 2023